



XV^{ème} Législature

Guy Marius SAGNA
Député

Dakar, le 24 janvier 2025

A Monsieur Malick NDIAYE
Président de l'Assemblée
Nationale

Place Soweto, Dakar

Objet : Question écrite

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous transmettre à travers la lettre ci-jointe une question écrite adressée au Ministre en charge des Forces armées.

Vous souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma respectueuse considération.

Question écrite au Gouvernement

Objet : les trois enfants mineurs de Didier Badji, gendarme mystérieusement disparu, attendent encore l'État du Sénégal

Monsieur le ministre, au mois de mai 2024 je vous avais écrit au sujet de la prise en charge des enfants mineurs de Didier Badji. Je vous avais dit :

« voilà 17 mois que l'Etat n'a effectué aucune visite à sa famille. Pire l'Etat du Sénégal n'a même pas accordé un soutien social et psychologique à ses enfants qui entre temps ont perdu leur mère. ». Sept (07) mois après toujours rien monsieur le ministre. Monsieur le ministre un État se doit de montrer de la tendresse, de l'amour, de l'affection, de la sollicitude, de l'empathie aux membres du peuple souverain surtout lorsque ceux-ci vivent des tragédies sans nom comme celle d'être mineur et de perdre son père gendarme dans les conditions que nous connaissons et encore non élucidées puis de perdre sa mère.

Monsieur le ministre, je peux comprendre - mais jamais accepter - que l'ancien système néocolonial, parasitaire et criminel refuse d'assister la famille de Didier Badji dont je vous avais dit que le salaire n'arrivait pas à sa famille du fait de son statut de disparu. Mais je ne comprends pas pourquoi depuis neuf mois que vous êtes ministre, sept mois que l'Assemblée nationale vous a écrit par mes soins à ce sujet que les enfants de Didier Badji n'aient toujours ni vu ni senti l'État. Monsieur le ministre je ne vous demande point d'aller voir les trois enfants mineurs de Didier Badji. Mais les moyens mis à votre disposition par le peuple sénégalais vous permettent de leur envoyer un travailleur social et/ou un psychologue, d'aider la famille à avoir accès au salaire ou à la pension de Didier Badji. Nourrir, habiller, soigner, scolariser trois enfants mineurs ne peuvent être choses aisées. Justement, votre département devrait être intéressé de savoir dans quelles conditions se

trouvent les trois enfants mineurs d'un gendarme mystérieusement disparu dans le contexte d'une chasse aux militants patriotes qui a duré trois ans. Monsieur le ministre, qu'est-ce qui explique que vous n'ayez rien fait en direction des enfants mineurs de Didier Badji depuis neuf mois ? Allez-vous enfin faire quelque chose Monsieur le ministre ?

Guy Marius Sagna

Député de la XVe législature

